

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

# **RETURN BIDS TO:**

## **RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC** 

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# **SOLICITATION AMENDMENT** MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

### Issuing Office - Bureau de distribution

Training and Specialized Services Division/Division de la formation et des services spécialisés Terrasses de la Chaudière 5th Floo Terrasses de la Chaudière 5e étage 10 Wellington Street, 10, rue Wellington, Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet							
End-to-End Learning Service							
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.					
W0103-166712/A		001					
Client Reference No N° de référence du client		Date					
W0103-166712		2019-03-08					
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG						
PW-\$\$ZH-141-34608							
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./	N°۱	/ME			
141zh.W0103-166712							
Solicitation Closes - L'invitation prer at - à 02:00 PM on - le 2019-04-10			in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST			
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination:    Other-Autre:							
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur				
Roy, Paul		141zh					
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX					
(613) 858-9621 ( )		( ) -					
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service							

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	r/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



Cette modification vise à corriger des erreurs, de modifier la date de fermeture et d'afficher les questions et réponse reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, 2019

### À la page 1

Remplacer:

Solicitation Closes - l'invitation prend fin

On - Le 2019-03-25

At - à 02:00 PM

Par:

Solicitation Closes - l'invitation prend fin

On - Le 2019-04-10

At - à 02:00 PM

### Q.1

Quand j'examine la demande de propositions (DP), je constate qu'il n'y a pas de biens axés sur le développement de didacticiels. Chose qui semble être l'une des tâches :

La demande de propositions énonce ce qui suit :

Dans la partie Portée des tâches (page 27)

- 5.1 L'entrepreneur doit fournir des ressources capables de générer et de déployer avec succès des solutions d'instruction électronique conformes à SCORM/xAPI (didacticiels, jeux sérieux, outils de soutien au rendement, simulations et environnements immersifs). L'entrepreneur doit aussi connaître la nouvelle génération de technologies d'apprentissage en ligne, comme xAPI (Experience Application Programming Interface). Les activités doivent inclure notamment :
  - c. Développement de solutions développement des biens (modèles 2D et 3D), texte et enregistrement audio du contenu, didacticiels, aides électroniques à l'apprentissage, développement de jeux, environnements immersifs, SCORM/ xAPI, métabalisage;

### Question:

Au paragraphe 6 (p. 23), sous le volet de ressources, on demande le volet 1 : « Services de conception et élaboration de la formation » :

- 1 : Rédacteur technique principal
- 2 : Rédacteur technique intermédiaire. »
- « Nos soumissions antérieures de la DAMA des Services d'apprentissage : Volet 1 (ci-joint) étaient les suivantes :
  - 1 : Conseiller en apprentissage
  - 2 : Conseiller principal en apprentissage

Je veux m'assurer que vous demandez des rédacteurs techniques sous le volet 1 : et non des développeurs de didacticiels. S'il s'agit de rédacteurs techniques, je crains que les exigences en matière de didacticiels ne soient pas satisfaites.

En outre : Site Web de SPAC, volet 2 de l'arrangement en matière d'approvisionnement : Les services de conception et élaboration de la formation comprennent :

- 1. Concepteurs de cours (CC)
- 2. Experts en la matière pour le contenu
- 3. Rédacteurs techniques

#### **R.1**

Toutes les ressources des volets participeront au développement du didacticiel en fonction des tâches décrites dans chaque autorisation de tâche.

La portée des tâches pour les activités de l'entrepreneur est indiquée à la section 5.0 de la DP. Du point de vue du développement des didacticiels, le MDN assume la responsabilité de l'analyste de l'apprentissage et de l'expertise en la matière.

#### Q.2

- 1 : Évaluation des ressources du volet de travail avant l'attribution du contrat
- « Seul le gestionnaire de projet du client proposé, tel que défini à l'annexe A (EDT), sera évalué au cours du processus d'évaluation des offres. Le curriculum vitæ du gestionnaire de projet client proposé doit être inclus dans la soumission et doit clairement démontrer que la personne proposée respecte ou dépasse les exigences de l'annexe A (Énoncé des travaux).

Toutes les ressources en personnel pour les autres volets de travail prévues par le soumissionnaire pour répondre aux exigences des tâches de développement de la formation décrites à l'annexe A seront évaluées après l'attribution du contrat, une fois que des tâches spécifiques sont identifiées et demandées à l'entrepreneur via le processus d'autorisation des tâches. »

Toutefois, par exemple:

Le volet de travail nº 2 – Programmation de produits d'apprentissage en ligne personnalisés et rapides compte :

- 2) Programmeur principal d'apprentissage en ligne personnalisé 1 200 jours de facturation minimum :
  - a. 1 201 à 1 500 jours de facturation démontrés = 5 points;
  - b. 1 501 à 1 800 jours de facturation démontrés = 10 points;
  - c. 1 801 jours de facturation ou plus démontrés = 15 points.

Est-ce que cela signifie que le programmeur principal d'apprentissage en ligne personnalisé est évalué pour les heures fournies dans les modèles : pièces jointes 1 et 2? Nous n'enverrons que le CV du gestionnaire de projet du client.

Je ne sais pas si nous faisons une pièce jointe 1 pour chacun des cinq programmes. Ensuite, nous remplissons une pièce jointe 2 avec les heures pour toutes les personnes, mais seul le gestionnaire de projet du client est évalué. C'est la notation que je regarde.

#### Enfin:

Aimeriez-vous voir les formulaires Critères obligatoires de l'entreprise et Critères cotés de l'entreprise à la fin de la proposition? Il suffit de couper/coller avec le renvoi dans la 4<sup>e</sup> colonne pour que vous puissiez trouver les détails dans le document.

### **R.2**

Nous évaluons la capacité du soumissionnaire d'avoir accès aux ressources décrites et il s'agit de démontrer qu'il possède l'expérience nécessaire pour avoir géré ces ressources dans le passé; nous n'évaluons pas individuellement chaque ressource à ce stade.

#### Q.3

Les entrepreneurs principaux pourront-ils revendiquer les qualifications de leurs sous-traitants comme faisant partie de la proposition? Nous comprenons que les coentreprises sont couvertes.

#### **R.3**

Le but de ce processus est de prouver que les soumissionnaires ont accès aux ressources (sous-traitants, consultants); l'évaluation sera basée sur les heures facturables.

#### **Q.4**

Seul le gestionnaire de projet du client proposé, tel que défini à l'annexe A (EDT), sera évalué au cours du processus d'évaluation des offres. Le curriculum vitæ du gestionnaire de projet du client proposé doit être inclus dans la soumission et doit clairement démontrer que la personne proposée respecte ou dépasse les exigences de l'annexe A (Énoncé des travaux).

Toutes les ressources en personnel pour les autres volets de travail prévues par le soumissionnaire pour répondre aux exigences des tâches de développement de formation décrites à l'annexe A seront évaluées après l'attribution du contrat, une fois que des tâches spécifiques sont identifiées et demandées à l'entrepreneur via le processus d'autorisation des tâches. »

Toutefois, par exemple:

Le volet de travail n° 2 – Programmation de produits d'apprentissage en ligne personnalisés et rapides compte :

- 2) Programmeur principal d'apprentissage en ligne personnalisé 1 200 jours de facturation minimum :
  - a. 1 201 à 1 500 jours de facturation démontrés = 5 points;
  - b. 1 501 à 1 800 jours de facturation démontrés = 10 points;
  - c. 1 801 jours de facturation ou plus démontrés = 15 points.

Est-ce que cela signifie que le programmeur principal d'apprentissage en ligne personnalisé est évalué pour les heures fournies dans les modèles : pièces jointes 1 et 2? Nous n'enverrons que le CV du gestionnaire de projet du client.

Je ne sais pas si nous faisons une pièce jointe 1 pour chacun des cinq programmes. Ensuite, nous remplissons une pièce jointe 2 avec les heures pour toutes les personnes, mais seul le gestionnaire de projet du client est évalué. C'est la notation que je regarde.

Aimeriez-vous voir les formulaires Critères obligatoires de l'entreprise et Critères cotés de l'entreprise à la fin de la proposition? Il suffit de couper/coller avec le renvoi dans la 4<sup>e</sup> colonne pour que vous puissiez trouver les détails dans le document.

## **R.4**

1. L'intention est d'évaluer d'abord les gestionnaires de projet du client. Après l'attribution de la soumission, toutes les ressources supplémentaires seront évaluées dans le cadre du processus d'autorisation des tâches. Les heures facturables démontrées servent à valider l'expérience ou la capacité de l'entreprise du soumissionnaire d'avoir accès aux ressources.

- 2. Les pièces jointes 1 et 2 servent à valider et à référencer les renseignements requis.
- 3. Oui, veuillez inclure les détails dans le document pour faciliter notre travail d'évaluation. Il est essentiel de trouver les renseignements requis quelque part dans la soumission.

### Q.5

L'énoncé de travail 5.1.g (page 28) énonce ce qui suit :

Exécution – fournir des ressources humaines pour donner l'instruction en fonction des solutions élaborées par l'entrepreneur. Cette activité comprend l'instruction face à face et à distance. »

Veuillez préciser si cela signifie que l'entrepreneur offrira une formation aux instructeurs et au personnel du Groupe de la formation du personnel naval (GFPN) de la Marine royale du Canada (MRC) sur la façon de mettre en œuvre, d'exploiter et d'utiliser des solutions (p. ex. » Former les formateurs »); ou si cela comprend l'instruction des étudiants.

#### **R.5**

#### 5.0 Portée des tâches

Dans l'énoncé de travail 5.1.g, « fournir des ressources en personnel pour donner l'instruction » n'est pas lié à la fourniture de formation en tant que telle pour former le formateur ou les étudiants, mais plutôt à la fourniture d'instructions, de précisions ou d'explications au personnel du MDN qui mettra en œuvre la solution, par exemple la personne qui ajoute des didacticiels à notre système d'apprentissage en ligne (RAD – Réseau d'apprentissage de la Défense) ou qui intègre le contenu fourni par l'entrepreneur à d'autres images, vidéos, textes, etc.

### **Q.6**

L'énoncé de travail 9.1 (page 29) énonce ce qui suit :

« 9.1 Dans le cadre de ce contrat, l'entrepreneur doit fournir un gestionnaire client (GC) principal, qui demeure disponible et accessible pour le GIPN et le CDIN(A) tout au long de l'année pendant les heures normales de travail à Halifax, du lundi au vendredi. [...] Le GC agit comme point de contact local pour le GIPN et le CDIN(A) pour des questions de routine liées à l'administration des tâches qui n'entraîneront aucune responsabilité accrue pour le MDN/la MRC. »

Notre question tourne autour du mot « local » – Est-ce que cela signifie que notre gestionnaire client doit être physiquement présent à Halifax? D'après ce que nous avons compris en lisant le reste de la demande de propositions, le gestionnaire client et toutes les ressources peuvent travailler à distance conformément à l'EDT :

- EDT 17.0 Lieu de travail, page 33 : « 17.1 Sauf indication contraire dans une AT subséquente, les travaux seront effectués dans les locaux ou les bureaux de l'entrepreneur... »
- EDT 17.3, page 33 : « 17.3 Le gestionnaire de projet principal du client doit travailler dans les locaux ou les bureaux de l'entrepreneur. »
- Annexe E, OE2, page 63 : « Si le soumissionnaire propose que les travaux soient exécutés par ses ressources à partir d'endroits géographiquement séparés les uns des autres et de la Marine royale, il devra l'expliquer dans son plan. »

Veuillez vérifier que le gestionnaire client peut travailler à distance tant qu'il est disponible et accessible conformément aux dispositions de l'énoncé de travail 9.1.

#### **R.6**

Le mot « local » ne signifie pas que la ressource doit être située localement. Pour éviter toute confusion, il faut l'ignorer, de sorte que le texte se lise comme suit : « Le GC agit comme point de contact pour le GIPN et le CDIN(A) »

#### **Q.7**

Le sommaire de la demande de propositions au point 1.2.1 énonce ce qui suit : « Le Groupe de la formation du personnel naval (GFPN) de la Marine royale du Canada (MRC) a un besoin pour de la formation individuelle du personnel de la marine de guerre de l'est, y compris le personnel des forces régulières et de la réserve, en utilisant des approches telles que l'apprentissage distribué (DL), l'apprentissage en ligne par le biais du Réseau d'apprentissage de la défense (DLN) et l'utilisation accrue de la simulation/émulation. »

Je comprends que vous et votre client avez convenu que tout ce qui vous est envoyé avec le dossier de soumission doit l'être dans un format déterminé dans la demande de soumissions ou être consultable avec les outils de TI pour lesquels nous avons des licences.

Le MDN dispose des outils de TI dans le RAD. La demande de soumissions 4.0 énonce ce qui suit :

- i. Sharable Content Object Reference Model (SCORM) Requirements for DLN;
- j. 3D Object Requirements for DLN;
- k. DLN Content Development Guidelines (la version en vigueur sera fournie avec la commande subséquente/le contrat);
- I. DLN Metadata Application Profile (MAP) version 1.1;
- m. DLN MAP Model Handbook Version 1.1. for SCORM 2016:
- n. DLN MAP Model Version 1.1.

Si notre trousse d'apprentissage en ligne devait être visionnée dans le Réseau d'apprentissage de la Défense, cela fonctionnerait car il dispose des modules d'extension comme UNITY. Ce réseau dispose de modules d'extension pour faire fonctionner certains TEL comme des objets 3D. Cela peut ne pas être le cas de certains ordinateurs individuels du MDN. (Problème de gestion de la configuration avec le MDN)

Le didacticiel est compatible avec le Réseau d'apprentissage de la Défense, mais je crains que vous ne puissiez pas évaluer le contenu de l'apprentissage en ligne si vous ne pouvez pas le lire sur un ordinateur individuel. Exemple : Le DLN dispose d'un module d'extension UNITY pour que le média fonctionne, votre ordinateur individuel PEUT ne pas disposer de ce module d'extension et ne pourra donc pas le charger. La façon dont l'évaluation fonctionnera est que vous lirez le didacticiel sur un ordinateur local et que notre didacticiel peut ne pas charger et sembler non conforme alors qu'en fait, il est conforme aux exigences de la présente demande de propositions.

### Solution possible:

Si nous ne pouvons pas utiliser de lien dans la proposition vers un SGA pour que vous puissiez visionner le didacticiel, puis-je savoir si une vidéo du didacticiel d'apprentissage en ligne en cours d'utilisation répondrait à cette exigence? Il montrera toutes les caractéristiques et répondra à toutes les exigences. Ce serait une vidéo, donc non interactive.

De cette façon, si le didacticiel s'arrête sur votre ordinateur, vous aurez un IDO de secours pour voir et évaluer la formation correctement. Je pose la question parce que je sais que le didacticiel fonctionne pour la MRC, car nous venons tout juste d'offrir une formation d'apprentissage en ligne aux NPEA par le biais du Réseau d'apprentissage de la Défense.

J'espère que vous comprenez ma préoccupation, la demande de propositions demande l'utilisation de TEL et de l'apprentissage en ligne pour le DLN, mais vous ne pouvez pas l'évaluer. Je ne vois pas tout à fait comment on pourrait faire cela adéquatement.

#### **R.7**

Nous avons choisi d'avoir un format standard pour tout le monde afin de comparer les soumissionnaires au même niveau. À ce stade, les évaluateurs ne sont pas nécessairement ceux qui bénéficieront de la formation et la configuration des évaluateurs se limite à ce pour quoi nous sommes autorisés. Si nous permettons aux soumissionnaires de présenter leur soumission dans le format de leur choix, le processus d'évaluation serait sans fin et cela le compliquerait. Nous devons évaluer les soumissions au même niveau pour être en mesure d'être équitables avec tous les soumissionnaires.

### À

Annexe E, volet de travail nº 3, critère coté 3.1, nº 2, alinéa C

### Supprimer

1 801 jours de facturation ou plus démontrés = 15 points.

### Remplacer par

801 jours de facturation ou plus démontrés = 15 points.

#### À

Annexe E, CRITÈRES OBLIGATOIRES ET COTÉS,

Dans la colonne des points techniques de CE9 des critères cotés de l'entreprise

## Supprimer

Maximum de 22 points.

## Remplacer par

Maximum de 21 points.

·

#### Α

Annexe E, CRITÈRES OBLIGATOIRES ET COTÉS,

Dans la colonne des points techniques de CE10 des critères cotés de l'entreprise

### Supprimer

Maximum de 12 points.

## Remplacer par

Maximum de 16 points.

# À

Annexe E, CRITÈRES OBLIGATOIRES ET COTÉS,

Volet de travail  $n^{\circ}$  2 – Programmation de produits d'apprentissage en ligne personnalisés et rapides, dans la colonne des points techniques du critère coté 2.1

# Supprimer

Maximum de 160 points.

# Remplacer par

Maximum de 120 points.

Annexe E, volet de travail nº 2, critère coté 3.1, nº 2, alinéa C

# Supprimer

1 801 jours de facturation ou plus démontrés = 15 points.

# Remplacer par

801 jours de facturation ou plus démontrés = 15 points.

# Dans la partie

# Annexe E, CRITÈRES OBLIGATOIRES ET COTÉS, 2. Critères techniques cotés

# Supprimer

	Catégorie	Maximum de points techniques alloué	Note de passage (60 %)
1	Notation des entreprises	333	199
2	Services de conception et de développement éducatifs	45	27
3	Programmation de produits d'apprentissage en ligne personnalisés et rapides	288	172
4	Conception et développement multimédia	142	85
5	Gestion de projet	40	24
		848	507

## Remplacer par

Catégorie		Maximum de points techniques alloué	Note de passage (60 %)
1	Notation des entreprises	335	201
2	Services de conception et de développement éducatifs	45	27
3	Programmation de produits d'apprentissage en ligne personnalisés et rapides	238	143
4	Conception et développement multimédia	142	85
5	Gestion de projet	40	24
		800	480

# Tout autres termes et conditions demeurent les mêmes